

Plan de continuité pédagogique

Lycée Rotrou (2021-2022)

La situation sanitaire liée à la circulation de la Covid-19 a des répercussions sur le fonctionnement des établissements scolaires. Dans cette situation, le lycée Rotrou doit concilier deux exigences : permettre à tous les élèves d'aller au lycée d'une part ; et assurer la sécurité des élèves et des personnels, d'autre part. Le protocole sanitaire et le plan de continuité pédagogique qui suit ont pour objectif de répondre à cette double exigence.

	Modalités d'enseignement
Situation 1 : Élève en isolement au domicile (septaine, cas contact)	<ul style="list-style-type: none">- Les cours continuent de se dérouler en présentiel au lycée pour le reste de la classe.- Le travail à faire, ainsi que les ressources et documents distribués en classe (ou les liens vers ces ressources hébergées sur d'autres plateformes de l'ENT) sont centralisés sur Pronote pour les élèves.- Des compléments d'informations peuvent être communiqués par discussion Pronote ou par email.
Situation 2 : Enseignant en isolement au domicile (septaine, cas contact)	<ul style="list-style-type: none">- L'enseignant dispense ses cours depuis son domicile.- Le travail à faire, ainsi que les ressources et documents distribués en classe (ou les liens vers ces ressources hébergées sur d'autres plateformes de l'ENT) sont centralisés sur Pronote pour les élèves.- Le lycée (secrétariat élèves) peut imprimer ces documents pour les distribuer aux élèves en présentiel au lycée.- Des compléments d'informations peuvent être communiqués par discussion Pronote ou par email.- <i>Dans la mesure du possible, si l'enseignant le souhaite, et si l'encadrement peut être assuré par un autre enseignant ou un AED, les élèves peuvent suivre les cours au lycée sur le créneau habituel dans une salle dédiée, avec un cours vidéo en direct dispensé par leur enseignant depuis son domicile via la plateforme CNED ou Big Blue Button.</i>
Situation 3 : Enseignement hybride présentiel/distanciel en effectifs réduits	<ul style="list-style-type: none">- Alternance hebdomadaire : un groupe en présentiel/un groupe en distanciel- Le travail à la maison peut être identique ou différent du travail en classe, au choix de l'enseignant.- Le travail à faire, ainsi que les ressources et documents distribués en classe (ou les liens vers ces ressources hébergées sur d'autres plateformes de l'ENT) sont centralisés sur Pronote pour les élèves.- Des compléments d'informations peuvent être communiqués par discussion Pronote, par email ou en visio.- Au cas par cas, les élèves à besoins spécifiques, ou internes, peuvent être accueillis de manière permanente au lycée.
Situation 4 : Enseignement entièrement en distanciel	<ul style="list-style-type: none">- Les cours sont intégralement dispensés en distanciel.- Dans la mesure du possible, les cours en visio ne se font pas en dehors des créneaux horaires initialement prévus dans l'emploi du temps habituel.- Le travail à faire, ainsi que les ressources et documents distribués en classe (ou les liens vers ces ressources hébergées sur d'autres plateformes de l'ENT) sont centralisés sur Pronote pour les élèves.- L'horaire et le lien du cours en visio apparaît dans Pronote dans l'EDT ou dans le cahier de textes.- Des compléments d'informations peuvent être communiqués par discussion Pronote, par email ou en visio.

Les ressources numériques disponibles sur l'ENT (<https://lycees.netocentre.fr>)

- **Pronote**, accessible sur l'ENT (*Espace Vie Scolaire*) centralise toutes les informations, afin de simplifier l'organisation du travail pour les élèves et les familles (travail à faire, documents et ressources, liens et horaires des cours en visio, communication).
- Les divers services centralisés sur l'ENT permettent de respecter le RGPD et de limiter le nombre de ressources à gérer pour les élèves et les familles. Merci de vous limiter, dans la mesure du possible, aux ressources pédagogiques listées ci-dessous.
 - *Portail Esidoc*
 - *Cafeyn* : un kiosque de revues numériques
 - *Mediacentre* :
 - accès aux manuels numériques
 - accès à la plateforme PIX
 - *Pearltrees, Nextcloud* :
 - permettent de partager des documents de natures diverses avec un élève ou un groupe d'élèves
 - comptes Pearltrees du Cdi (nombreux liens)
 - *Plateforme vidéos sur Netocentre*
Permet d'héberger des vidéos en différé
 - *Moodle*
 - permet de créer des séquences de cours en ligne, avec des activités pédagogiques interactives
 - *Web Conference (Big Blue Button)* :
 - permet de tenir des cours en visioconférence, avec des possibilités d'interactions (sondages, questions) et de les enregistrer

Rappel des obligations des élèves

Article 511-11 du code de l'éducation §2

« Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants. »

Même en distanciel, les élèves doivent respecter leur obligation d'assiduité et se soumettre ainsi aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement, aussi bien pour les enseignements obligatoires que facultatifs.

Cas des élèves déconnectés ou en situation de fragilité numérique

Sous réserve d'un stock d'ordinateurs portables disponibles, les élèves en rupture numérique pourront être équipés (signature d'une convention de prêt).

L'utilisation du service « Devoirs à la maison » en collaboration avec la plateforme Docaposte de La Poste peut être envisagée.

*

Guide de connexion à l'ENT pour les parents d'élèves

L'ENT (Espace Numérique de Travail) permet d'accéder à Pronote pour suivre la scolarité de votre enfant.

1. Rendez-vous sur l'ENT : <https://lycees.netocentre.fr>
2. Cliquez sur *Se connecter*, puis *Élève ou parent via Educonnect*
3. Si vous n'avez jamais créé votre compte, cliquez sur *Je n'ai pas de compte*
4. Entrez vos nom, prénom et numéro de téléphone, puis suivez les instructions



EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**



J'utilise ce compte unique :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**
- au **livret scolaire** de mes enfants.

EduConnect remplace mes anciens comptes : il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur teleservices.education.gouv.fr



1

Pour activer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



2

Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.